

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à dix-  
Présents : 48 neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en  
Absents excusés : 17 séance ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren  
Pouvoirs : 12 à Saint-Flour, après convocation légale en date du 12  
Votants : 60 décembre 2024, sous la Présidence de Madame Céline  
CHARRIAUD.

**Présents :**

M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Hervé BAGUET, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Sylvie VAISSADE, MME Amandine BATIFOULIER, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, M. Christophe VIDAL.

**Absents excusés :**

MME Agnès AMARGER, M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Philippe ECHALIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Marine NEGRE, M. Olivier REVERSAT, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Jean-Paul RESCHE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUI, M. David VITAL.

**Pouvoirs :**

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET  
MME Nicole BATIFOL donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
M. Marcel CHASTANG donne pouvoir à M. Christian GENDRE  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jérôme GRAS  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
MME Olivia GUERULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
M. Jean-Pierre JOUVE donne pouvoir à MME Annick MALLET  
M. Pascal POUDEVIGNE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG  
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.  
La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **20 DEC. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.  
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **20 DEC. 2024**  
Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : REHABILITATION DE LA TOUR ET BATIMENTS ANNEXES DU JARDIN SAINT-MARTIN A RUYNES-EN-MARGERIDE - APPROBATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS 2025 AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DSIL/DETR**

**RAPPORTEUR** : Madame Céline CHARRIAUD

**Considérant** le projet de territoire 2021-2026 et sa fiche projet n°127, relative à la restauration et la valorisation de la tour du jardin de Saint-Martin, site valorisé par l'Ecomusée de Margeride ;

**Vu** le diagnostic patrimonial du donjon, des tours et des enceintes du jardin ainsi que l'étude de concept et les pistes de réflexion émises lors de l'étude préalable et l'étude de programmation muséographique réalisée par l'atelier muséographique Cultures et Territoires en lien avec le cabinet d'architecte Patrice SALES ;

**Vu** la décision n°2024-644 en date du 19 novembre 2024 relative au choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire dont le mandataire est la SARL ACA architectes et associés ;

**Vu** l'avis favorable émis par le bureau exécutif en date du 18 novembre 2024 portant sur le lancement de la phase 1 du projet qui consiste à :

- réhabiliter le bâtiment d'accueil et s'inscrire dans une démarche d'utilisation de bois certifiés, voir « bois des territoires du Massif Central » ou équivalent ;
- restaurer le bâtiment d'exposition en pierre pour en faire une salle d'exposition adaptée à la préservation des collections et à la création d'un atelier pédagogique ;
- développer un scénario muséographique-scénographique incluant les aménagements paysagers et graphiques ;

**Vu** le montant prévisionnel de l'opération établi à 460 342 € ;

**Considérant** le degré de maturité des projets et le projet de calendrier engageant le démarrage des opérations dès 2025 ;

**Vu** l'inscription de cette opération dans le budget ;

**Considérant** que le plan de financement de cette action pourrait être le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Etudes et Moe	70 342.00 €	Etat DETR/DSIL	
		Dont bonification 5%	147 171.00 €
Travaux	390 000.00 €	Conseil départemental	200 000.00 €
		DRAC Aura	21 102.60 €
		Autofinancement	92 068.40 €
<b>Total</b>	<b>460 342.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>460 342.00 €</b>

**Vu** l'avis favorable du bureau exécutif en date du 18 novembre 2024 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**APPROUVE et DECIDE d'ENGAGER l'opération décrite ci-dessus ;**

**APPROUVE le plan de financement dudit projet ;**

**DECIDE DE SOLLICITER une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL et de la DETR pour un montant de 147 171 € correspondant à 31% d'un montant de dépense totale de 460 342 € HT ;**

**DECIDE DE SOLLICITER les autres financements nécessaires pour la réalisation de ce projet ;**

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20241218-DELIB2024-274-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

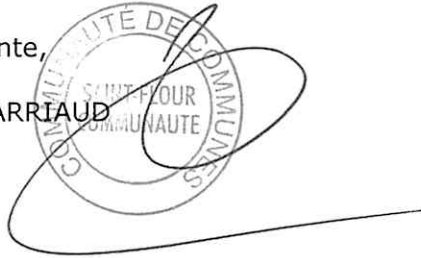
**AUTORISE Madame le Président à signer toutes modifications et pièces relatives à la complétude de ce dossier.**

POUR : 60 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

